

Jeux olympiques—Financement

Après nous être rendu compte de l'état d'esprit des députés libéraux au comité, nous avons trouvé qu'il serait vain de proposer un amendement pour l'instant; tout bien réfléchi, toutefois, nous proposons l'amendement contenu dans la motion n° 1, qui a deux buts. Tout d'abord, il stipule ce que sera la teneur en or de toutes les pièces de monnaie qui seront émises. À notre avis, les pièces devraient contenir un quart d'once troy d'or et avoir un titre de 916. Je le répète, à notre avis, les pièces devraient renfermer la quantité minimale d'or, soit un quart d'once. Nous ne croyons pas qu'elles devraient contenir une demi-once d'or parce que c'est certainement là que nous ferions erreur en ayant des pièces de \$100 renfermant deux quantités d'or différentes. Nous disons qu'en premier lieu, quelles que soient les pièces frappées, elles doivent chacune renfermer un quart d'once d'or et avoir un titre de 916. Deuxièmement, et comme conséquence logique de la mise en vigueur de notre amendement, il n'y aurait pas de pièces d'une demi-once d'or de frappées.

● (1250)

J'en parlais à des amis hier et j'ai constaté qu'ils estimaient généralement que la pièce d'or renfermant un quart d'once ne se vendrait probablement pas bien à \$115 et que, si une de ces pièces devait se vendre, ce serait celle renfermant une demi-once d'or. Si c'est le cas, j'espère que le ministre nous fera part de ses commentaires avant la fin du débat sur la motion n° 1. Nous aimerions que l'émission de pièces d'or soit un succès si c'est la façon dont le gouvernement doit aider au financement des Jeux olympiques. Et nous ne tenons pas absolument au quart d'once. Si le ministre estime que toutes les pièces devraient renfermer un tiers d'once ou une demi-once, il devrait nous le dire, et nous serions prêts à modifier la motion n° 1.

Le point que je veux souligner, c'est qu'à notre avis les pièces, si elles doivent être émises à une valeur nominale de \$100, devraient toutes renfermer la même quantité d'or. Le public ne devrait pas avoir à souffrir du fait qu'il y ait deux qualités de pièces qui semblent n'en être qu'une. On a dit au comité que la position du comité olympique au sujet des pièces d'or était peu différente de celle qu'il avait adoptée au sujet des pièces d'argent. Ce n'est pas exact, monsieur l'Orateur. Les pièces d'argent renfermaient la même quantité d'argent. Toutes les pièces de \$10 renfermaient exactement la même quantité d'argent. Pourquoi ne pas agir de la même façon pour les pièces d'or?

J'ose espérer que les honorables députés participeront à ce débat et qu'ils appuieront notre amendement que je crois de nature à dissiper beaucoup d'incertitude et à faire du programme de vente de pièces d'or olympiques un succès plus grand qu'il ne l'a été jusqu'à maintenant. Cela dit, monsieur l'Orateur, je tiens à signaler que j'espère prendre la parole sur d'autres motions dont la Chambre sera saisie. Cependant, si ce bill atteint aujourd'hui l'étape de la troisième lecture, j'aimerais différer la plupart de mes observations concernant les tactiques de diversion que le gouvernement a utilisées jusqu'ici à l'égard du programme olympique.

Au stade de l'étude en comité, le ministre a donné à entendre que ce bill devait être adopté de toute urgence, qu'il aurait même dû l'avoir été avant le 1^{er} juillet. Lorsque nous lui avons demandé d'être un peu plus précis sur la

[M. Stevens.]

nature de cette urgence, il a dit qu'elle se fondait surtout sur trois raisons: La première, c'est qu'il fallait acheter les machines nécessaires pour frapper la monnaie; la deuxième, qu'il fallait dessiner les pièces; et la troisième, qu'il fallait se procurer les flans. À son avis, cela devrait prendre six ou sept mois. Lorsque le comité a interrogé les fonctionnaires qui accompagnaient le ministre, ceux-ci ont permis de constater que l'urgence n'existait en quelque sorte que dans l'esprit du ministre. Le 6 juin, la Monnaie a commandé les machines, et l'on prévoit que si tout se passe bien celles-ci seront livrées d'ici la fin de novembre. De toute façon, on ne prévoit pas frapper ces pièces avant décembre et le printemps prochain. On a pris des dispositions préliminaires en vue de la gravure, et pour ce qui est des flans, ils n'ont pas à retarder le débat sur le bill.

Je soutiendrais plutôt que la véritable raison de l'urgence à procéder ainsi a été donnée dans le numéro de ce matin de la *Gazette* de Montréal qui révèle que le COJO prévoit comparaître demain devant la commission des Jeux olympiques de l'Assemblée nationale du Québec. Il aurait apparemment accepté de faire état pour la première fois de ses recettes et dépenses actuelles d'exploitation ainsi que de ses prévisions de recettes pour les Jeux olympiques. La *Gazette* déclare que le déficit sera alors mis au jour. Le journaliste révèle également que le maire de Montréal espérait voir le bill adopté avant que le COJO ne soit appelé à comparaître devant la commission à Québec. N'avons-nous pas raison de supposer que c'est là que réside l'urgence à adopter le bill, monsieur l'Orateur?

Monsieur l'Orateur, je signale qu'il est 1 heure.

(La séance est suspendue à 1 heure.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 2 heures.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

DEMANDE D'ENQUÊTE SUR LES ACTIVITÉS DE LA COMMISSION DES LIBÉRATIONS CONDITIONNELLES— RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. John Reynolds (Burnaby-Richmond-Delta): Monsieur l'Orateur, je prends la parole en conformité des dispositions de l'article 43 du Règlement à propos d'une affaire urgente et d'une pressante nécessité. Étant donné qu'un détenu ayant déjà enfreint trois fois les conditions de sa libération conditionnelle, auparavant inculpé de viol et dont la libération conditionnelle a déjà été révoquée à deux reprises, est actuellement recherché sous l'inculpation de meurtre d'une femme de Vancouver lors d'une libération conditionnelle de jour, et étant donné que cet homme, incroyablement, devait comparaître devant les tribunaux pour répondre d'un autre délit commis lors d'une période de libération conditionnelle, je propose, appuyé par le député de Provencher (M. Epp):